

**Candidatures des Pr Besson, Pelt, Hayon et Traisnel  
pour des missions en Afghanistan**

**Caboul, le 11 avril 1964**

N° 164

L'Ambassade de France présente ses compliments au Ministère royal des Affaires étrangères.

L'Ambassade a l'honneur d'informer le Ministère royal que, dans le cadre de l'accord de coopération médicale du 30 avril 1964, elle présente à l'agrément du Ministère royal les candidatures de quatre professeurs français à des missions d'une durée de trois mois auprès de la faculté de Pharmacie de Caboul :

- 1) Mlle Suzanne BESSON, professeur agrégé de pharmacodynamie à la faculté de Pharmacie de Nancy, déjà venue en Afghanistan au cours d'une précédente mission;
- 2) M. Jean PELT, docteur en pharmacie, lauréat de la faculté de Nancy, chef du laboratoire de chimie à l'hôpital militaire Legouest de Metz, chef de travaux pratiques à la faculté de Pharmacie de Nancy;
- 3) M. Jean-Claude HAYON, licencié es-sciences assistant-délégué dans les fonctions de chef de travaux pratiques de botanique, matière médicale et cryptogamie, à la faculté de Pharmacie de Nancy;
- 4) M. Michel TRAISNEL, docteur en pharmacie, maître de conférences agrégé à la faculté de

Ministère royal des  
Affaires étrangères

E.V.

.../...

pharmacie de Lille, lauréat de l'Université de Lille, membre de la Société Chimique de France, professeur de pharmacie galénique et de contrôle des médicaments.

Sous réserve de l'agrément des facultés dont relèvent les intéressés, la mission des professeurs BESSON, PELT et HAYON pourrait avoir lieu en août, septembre et octobre prochains. Celle du professeur TRAISNEL qui serait également d'une durée de trois mois pourrait débiter au mois de septembre.

L'ambassade serait reconnaissante au Ministère royal de vouloir bien lui faire savoir s'il donne son accord à la candidature de ces quatre professeurs et lui préciser dans quelles conditions matérielles elle envisage leur venue, conformément aux clauses de l'accord de coopération médicale du 30 avril 1963.

L'ambassade prie le Ministère royal de vouloir bien trouver ci-joint le projet de programme d'enseignement proposé à l'Université de Caboul par les professeurs de la faculté de pharmacie de Nancy. Elle précise que ce projet a été approuvé par le professeur CIER, doyen de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon.

Convaincue que les quatre missions envisagées, faisant suite à celle du professeur NETIEN, seront de nature à favoriser grandement la coopération franco-afghane et la mise en application de l'accord du 30 avril 1963 dans le domaine de la pharmacie, l'ambassade saisit cette occasion pour renouveler au Ministère royal les assurances de sa haute considération./.

Caboul, le II avril 1964